



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DU G.P.L.R.

SOMMAIRE :

Edito	1
La région en timbres	2
Article du trimestre	3 à 8
Initiation à la marcophilie	9 à 10
Expertise	11 à 12

Le mot du Président

La grande manifestation nationale PARIS-PHILEX vient de se clôturer. Lors du Congrès de la Fédération un nouveau Bureau a été élu. Les changements sont à la marge. Philippe LESAGE reste président. Le trésorier ne change pas. La secrétaire Martine DIVAY laisse la place à Claude TROBOE pour prendre la Direction du Journal Philatélie française. Seul rentrant, Jean Marie VALDENNAIRE qui gèrera la Fête du Timbre.

Une augmentation de la cotisation fédérale de 2,50€ a été votée pour passer à 9€ par adulte.

La compétition OPEN SPORTS qui était organisée en parallèle du Championnat de France a été un grand succès avec près de 300 présentations. Les 2 seuls compétiteurs individuels qui représentaient notre région ont fait un « hold-up » en prenant les 1^{ères} places en thématique et en classe ouverte. Je veux citer respectivement : Christian CONESA avec sa collection sur « les stades » et votre serviteur avec sa collection sur « la pétanque ». On ne peut pas faire mieux. A noter également la présence des jeunes de Carcassonne qui obtiennent un beau diplôme de participation. Félicitations à leur moniteur Jean Louis ICHER qui a obtenu par ailleurs la médaille Biscara.

Je terminerai mes propos sur une note plus réservée, en vous précisant que par manque de candidature (et ce n'est pas faute de vous y avoir invité), le Congrès de notre région sera organisé au pied levé par l'Association de Montpellier, mais ne prévoira pas du coup de compétition de Niveau 2. C'est très regrettable, car nous avons jusqu'à présent toujours honoré nos engagements vis-à-vis des compétiteurs. Pour ne pas sauter une année, je les invite à concourir en Midi-Pyrénées...

M. SUBRA

LA REGION EN TIMBRES

Notre voyage philatélico-régional nous amène ce trimestre à visiter le département du Gard et à nous intéresser plus précisément à 2 monuments emblématiques : la Maison Carrée et le Pont du Gard.

LA MAISON CARRÉE

L'horizontal, émis en 2019 en carnet auto-adhésif

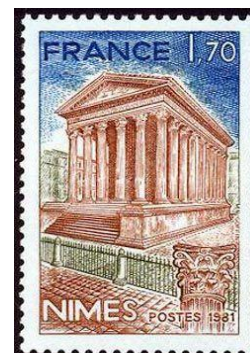
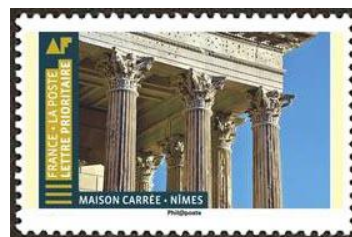
Le vertical, émis en 11 Avril 1981 –
Retiré le 2 Avril 1982

Dessin et Gravure de Marie-Noëlle Goffin

Imprimé en taille douce en feuille de 50 timbres

Tirage non communiqué

Valeur faciale : 1.70€ - usage : lettre intérieure 2ème échelon



Classée monument historique dès 1840 et inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis Septembre 2023, la Maison Carrée de Nîmes est un temple romain de style corinthien de 31,81 mètres de long sur 15 de large et 17 mètres de hauteur. Edifié du vivant d'Auguste au tout début du Ier siècle de notre ère à la gloire de ses deux petits-fils, Lucius Caesar et Caius Julius Caesar, morts prématurément. Au fil des siècles, le temple est notamment devenu une maison consulaire, une église puis un musée des arts antiques. Il s'agit aujourd'hui du temple romain le mieux conservé au monde. De forme rectangulaire, le monument porte son nom depuis le XVIe siècle car on définit à l'époque de carré toute figure géométrique ayant 4 angles droits : le carré long étant le rectangle et le carré parfait notre carré actuel. L'entrée du temple est précédée d'un nombre impair de 15 marches afin de pouvoir monter la 1^{ère} marche du pied droit et arriver en haut avec le même pied. Car le pied gauche était signe de malheur.

LE PONT DU GARD



Timbre adhésif émis en 2017



Timbre émis en 2003
Feuillet France à voir n° 2



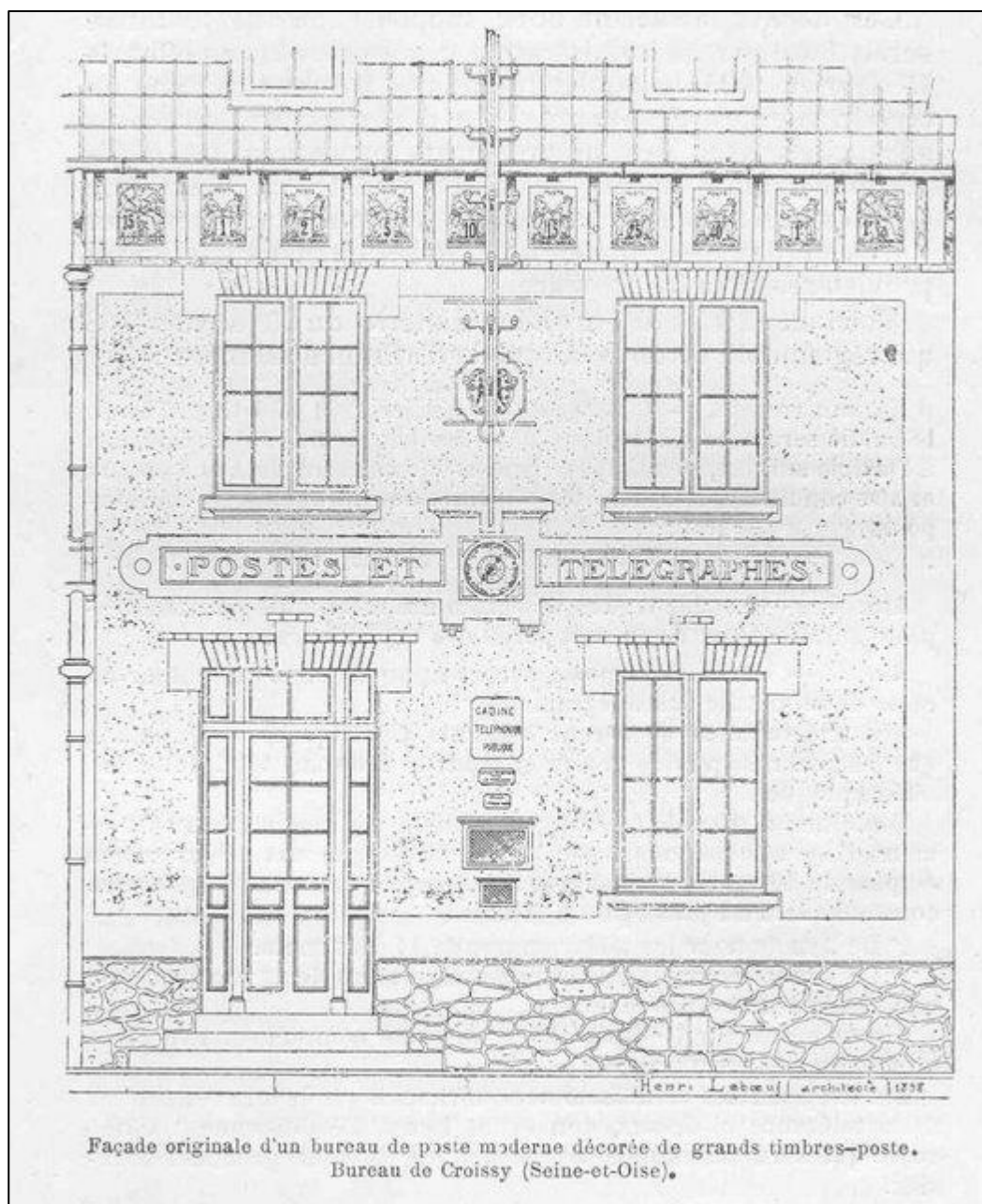
Timbre émis de 1929 à 1931
avec différentes dentelures

C'est un pont-aqueduc romain à trois niveaux, situé à Vers-Pont-du-Gard (30-Gard) entre Uzès et Remoulins, non loin de Nîmes, pour acheminer l'eau des Cévennes. Il aurait cessé d'être utilisé au début du VI^e siècle. Au Moyen-âge, les piles du second étage furent échanrées et l'ouvrage fut utilisé comme pont routier. Depuis le XVI^e siècle, il bénéficia de restaurations régulières destinées à préserver son intégrité. Un nouveau pont routier lui fut accolé vers 1743-47. Il a une longueur de plus de 52 km. Le dénivelé entre les points de départ et d'arrivée n'est que de 12,6 m, la pente moyenne générale étant de 24,8 cm par km. Plus haut pont-aqueduc connu du monde romain, il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques par la liste de 1840 et a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en décembre 1985.

UN BUREAU DE POSTE INSOLITE (Curiosité philatélique)

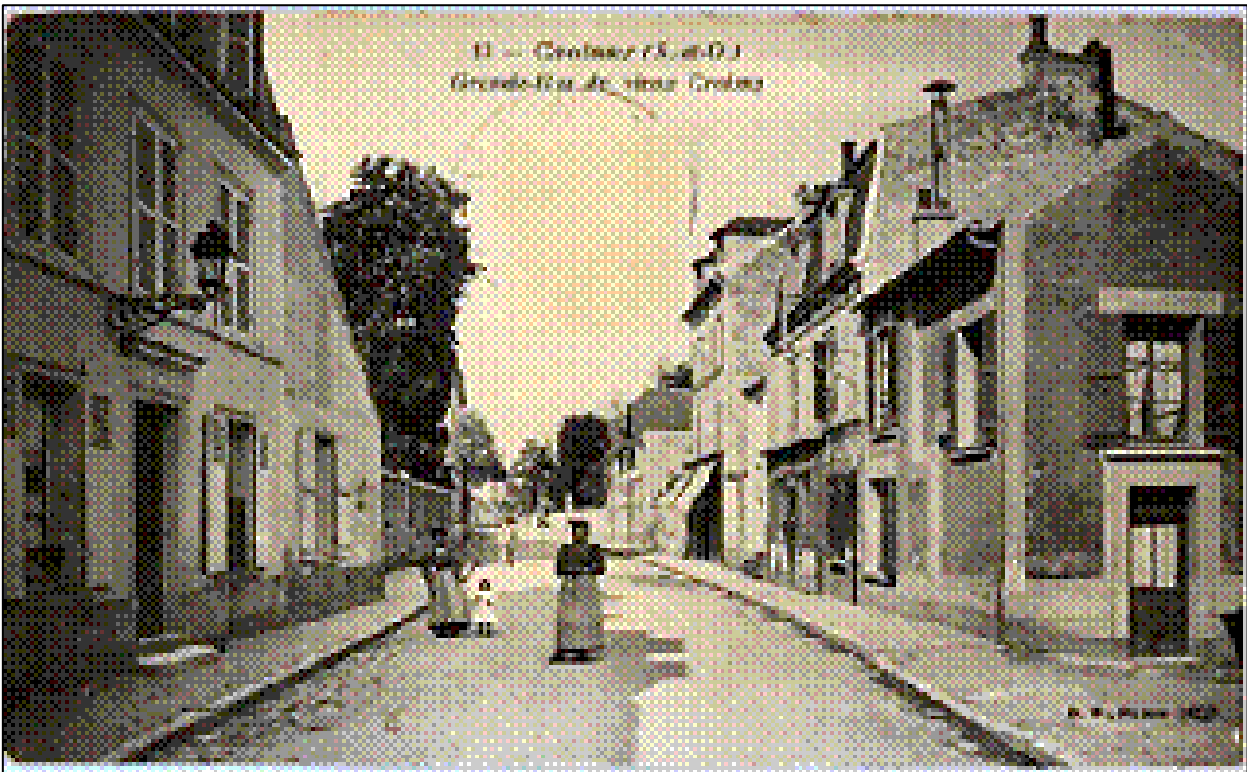
Cette curiosité, qui je pense est unique, m'a été présentée par un de mes amis lorsque je lui ai rendu visite. Appareil photo entre les mains, nous nous sommes rendus sur place pour voir ce bâtiment.

Cet ami m'a aussi fait remarquer récemment qu'en page 583 de "*Histoire des timbres-poste français*" d'Arthur Maury (1907), figure une illustration représentant le bureau de poste de **Croissy-sur-Seine** (Yvelines, anciennement Seine-et-Oise), dû à l'architecte de la ville, Henri Lebœuf, en 1897 et situé au 15 boulevard Fernand-Hostachy.



Façade originale d'un bureau de poste moderne décoré de grands timbres-poste.
Signature Henri Lebœuf – architecte 1897 (*Histoire des timbres-poste français*)

LE PREMIER PÔLE ADMINISTRATIF



Grande rue, Croissy-sur Seine – Nardot, éditeur à Montesson

LA GRANDE RUE

La plus ancienne et longtemps l'unique rue de Croissy, autrefois nommée rue du Village : c'est là que dans les siècles passés, de part et d'autre de l'ancienne église et du Château, s'est concentrée la vie des croissillons, animée par de nombreux artisans et commerçants. Mais, tout au cours du XIX^{ème} siècle, le pôle commercial et administratif s'est progressivement déplacé vers le Faubourg (boulevard F. Hostachy) où se sont alors installées la Mairie, la Poste et une école tandis que la nouvelle église était construite non loin de là....

Pendant sa fonction centrale, la Grande Rue a lentement changé de visage et les commerces ont fini par la désert.

En l'arpentant aujourd'hui, on découvre encore les maisons anciennes du village, souvent bien conservées, et l'on peut évoquer de grands moments et de célèbres personnages de notre histoire : au n°38, la première Mairie-École ; plus loin, cœur même du vieux village, le Château face à l'ancienne église Saint-Martin – Saint-Léonard et au 6 bis, la Maison Joséphine.

Extrait de « mémoire de Croissy »

Un premier bureau de poste fut construit sur l'actuel boulevard Hostachy.
Le nouveau bureau est construit pour remplacer l'ancien bureau de poste devenu trop exigu.



Carte postale colorisée, de 1898, représentant le nouveau bureau de poste, dans la rue Hostachy. Edition Gauthier, éditeur local.

L'avenue Hostachy et présence du personnel des Postes et Télégraphes, au premier plan.



Phototypie (1)
G. Baudinière,
imprimeur à
Nanterre (Hauts-
de-Seine) ou 40
rue du Caire à
Paris.

(1) La phototypie : inventée en 1860 par Alphonse Poitevin (1819 – 1882).
Procédé de reproduction mécanique, peu onéreux, qui consiste à enduire d'une couche de gélatine bichromatée une pierre lithographique ou plaque de verre.
Procédé photomécanique utilisé jusqu'en 1930, pour une production industrielle mais de caractère artisanal. Image de bonne qualité, mate.

Un nouveau bureau de poste fut construit en 1897 au 5ter boulevard Hostachy par l'architecte de la commune, H. Leboeuf,

Façade du bureau de poste



Détail de la façade :

- Inscription "Postes et Télégraphes", en céramique bleue sur fond crème
- L'horloge à double cadran
- Le baromètre, que tous les bâtiments publics arboraient autrefois
- La frise de peinture polychrome, unique en son genre, immédiatement sous le rebord de la toiture, élément le plus remarquable de cette façade. Elle représente 10 timbres postaux de 1 centime à 1 franc émis en 1876 par le dessinateur Jules Auguste Sage et utilisés jusqu'en 1901 et à chaque extrémité un timbre portant la mention « Téléphones »
- L'indispensable bec de gaz dont la lanterne a disparu, mais dont la potence garde encore intact le robinet.



Le bâtiment de nos jours

Bien que ce bureau ne fonctionne plus, l'immeuble est toujours là, parfaitement entretenu (seule la double pendule est bloquée), transformé en "Maison des Associations".

Sur la façade on remarque, particulièrement, sous le sous le rebord de toiture, une frise unique en son genre, représentée par dix timbres, huit que les philatélistes avertis identifient aisément (type A. Sage de 1876) et à chaque extrémité, un timbre portant la mention « Téléphones ».



Cliché A. Tarbouriech

L'architecture est typique de ce qui se construisait dans la région à la fin du 19^e siècle : en pierre de carrières (Carrières-sur-Seine n'est qu'à quelques kilomètres) ou meulière (1)

- (1) *La meulière* est une roche sédimentaire siliceuse ayant servi de pierre de construction, agrémentée de briques.

L'intérêt "philatélique" réside en la présence en haut de la façade, sous l'avancée du toit, de dix représentations de timbres :

- 2 au type Chaplain : 1 à chaque extrémité (25c à gauche et 50c à droite) ;
- 8 au type Sage, de gauche à droite : 1c, 2c, 5c, 10c, 15c, 25c, 40c et 1f.



Cliché A. Tarbouriech

Après avoir vu le bâtiment, j'ai été impressionné par la précision de la reproduction (présence de tous les détails, allant jusqu'à la faciale des timbres) publiée dans le "Maury". Mais il n'est pas impossible que ce dessin soit dû à l'architecte lui-même, dont le nom figure en bas à droite (avec une date : 1898).



Clichés A. Tarbouriech

Ce Bureau est resté ouvert au public jusqu'en 1970

Cette construction, aujourd'hui propriété de la Commune, fut un temps transformé en bibliothèque municipale avant de devenir la "Maison des Associations".

Pour en savoir un peu plus :

- Le bâtiment est signalé, et représenté, dans "*Le Patrimoine des Yvelines*" (p.157, Flohic Éditeur, 08/2000).
- Le site "*La mémoire de Croissy*" (<http://lamemoiredecroissy.free.fr/cadre.htm>) donne quelques informations supplémentaires et reproduit une carte postale d'époque du bureau, avec l'antenne du télégraphe

Alain Tarbouriech avec le concours d'André Hurtré de l'Académie de philatélie

INITIATION À LA MARCOPHILIE

Si vous avez manqué le chapitre précédent" ...

Le trimestre dernier, nous avons commencé de répertorier les différents modèles de timbres à date utilisés à partir de 1830 par les bureaux de Direction, et à ce sujet, nous avons décrit le type 11. Poursuivons ...

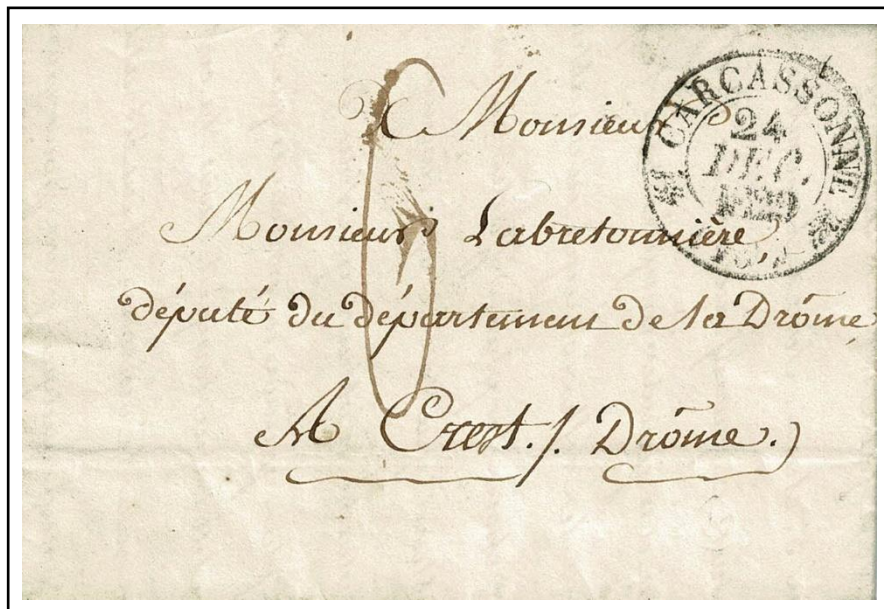
(Suite)

Le timbre à date au type 12

Il est identique au timbre à date au type 11, à l'exception de la présence de deux fleurons de part et d'autre de la couronne au lieu de deux doubles fleurons. À part quelques exceptions, cette marque est utilisée pour les bureaux dont le nom est plus long que celui des bureaux avec la marque au type 11.

Sinon, la taille et les polices d'impression de cette marque au type 12 sont identiques à la marque au type 11. Sa couleur réglementaire est la noire, mais elle peut se rencontrer parfois en rouge, en rose et en bleu pour la plupart des bureaux du départ de Paris.

Une vingtaine de bureaux de France, dont celui de Carcassonne, n'ont pas attendu la date du 1er janvier 1830 pour utiliser leur timbre à date au type 12, car c'est la date de réception du bulletin officiel de la Poste dans les derniers jours de décembre 1829 qui a entraîné le début de son utilisation.

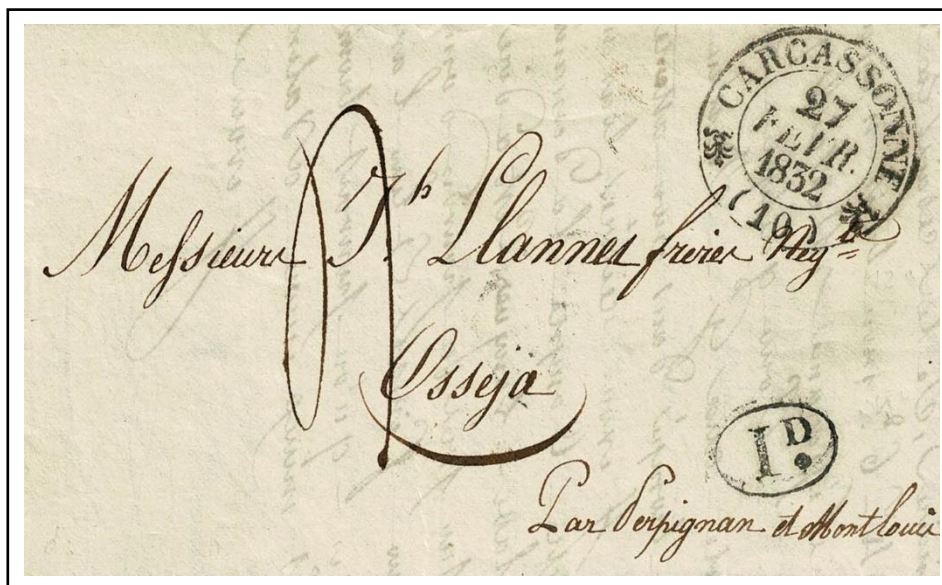


24 décembre 1829 : Lettre pour Crest, dans le département de La Drôme, taxée à six décimes à la plume et frappée du timbre à date au type 12 du bureau de Direction de Carcassonne.

Tarif du 1er janvier 1828 pour une lettre de 0 à 7,5 g avec une distance en ligne droite comprise entre 220 et 300 km entre deux bureaux de Direction.

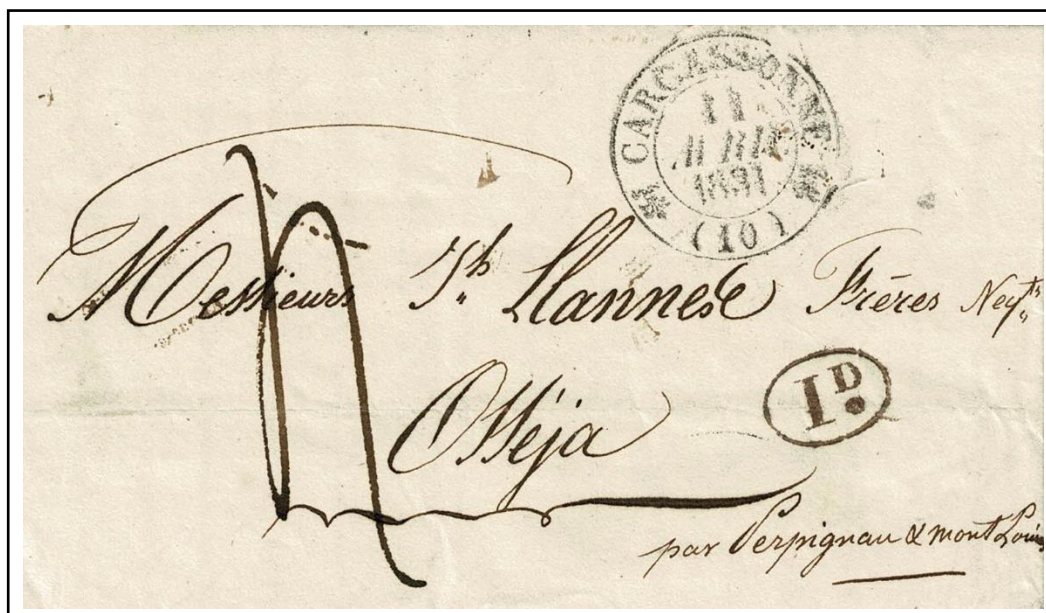
Ce même bureau de Carcassonne va recevoir plusieurs timbres à date au type 12 comme marque de départ.

Pour la date du jour, l'un de ces timbres à date présente une tête plate pour le chiffre "3" tandis que les autres marques de ce type présentent une tête ronde pour le "3".



27 février 1832 : Lettre pour Osseja taxée à quatre décimes à la plume et frappée du timbre à date au type 12, avec le "3" à tête plate, du bureau de Direction de Carcassonne.

Tarif du 1er janvier 1828 pour une lettre de 0 à 7,5 g avec une distance en ligne droite comprise entre 80 et 150 km entre deux bureaux de Direction de Métropole.



11 avril 1831 : Lettre pour Osseja taxée à quatre décimes à la plume et frappée du timbre à date au type 12, avec le "3" à tête courbe, du bureau de Direction de Carcassonne.

Tarif du 1er janvier 1828 pour une lettre de 0 à 7,5 g avec une distance en ligne droite comprise entre 80 et 150 km entre deux bureaux de Direction.

(à suivre)

expertise ■ authentifier un timbre

Sous l'œil de l'expert

Quelles techniques emploie-t-on pour authentifier un timbre et comment réussit-on à déjouer les pièges tendus par les faussaires ?

Cette rubrique pousse pour vous les portes de la maison Calves et lève un coin du voile sur le métier d'expert en timbres-poste de collection.

Apprenez à repérer les faux « Pont du Gard » dentelés 11 !



Faux « Pont du Gard » n°262B : la dentelure 11 résulte d'un trucage.

Quel timbre déconcertant que celui émis en 1929 représentant le pont du Gard ! En effet, il possède à lui seul pas moins de 3 numéros au catalogue Yvert et Tellier : 262, 262A et 262B, sachant que le n°262 est lui-même divisé en deux types différents, le IIA et la IIB. De quoi égarer les philatélistes... et faire le bonheur des faussaires, certains n'hésitant pas à transformer des n°262 ou 262A (cotés respectivement 50 et 45 euros oblitérés) en 262B (cotés pour leur part 450 euros). D'où l'objectif de cet article : vous aider à y voir plus clair et à éviter les chausse-trappes.

Tout commencé début 1929 lorsque le commissariat général au tourisme demande à l'administration postale d'émettre une série de timbres-poste représentant des sites et monuments français. Cette dernière y voit l'occasion de remplacer la série au type « Merson » qui, depuis bientôt trente ans, s'attire les critiques des philatélistes en raison de son manque d'esthétisme. C'est ainsi que, de 1929 à 1931, cinq nouveaux timbres volent le jour, représentant respectivement le pont du Gard, le port de La

Rochelle, le Mont Saint-Michel, la cathédrale de Reims et l'Arc de Triomphe. Pour ce qui est de mettre fin aux protestations des philatélistes, l'opération est un échec. Le « Pont du Gard » suscite en effet un véritable tollé. Il faut dire que le timbre ne ressemble que de très loin au monument, l'artiste, Henry Cheffer, ayant pris de nombreuses libertés avec la réalité (les dimensions et le nombre des arcades, notamment, sont inexacts). De plus, la couleur « chaudron » est vivement critiquée. Cependant, ce mauvais accueil n'empêche pas notre « Pont du Gard » de connaître une longue carrière : il n'est en effet retiré de la circulation qu'en 1938. Dans ce contexte, à quoi correspondent

les trois numéros attribués à ce timbre par le catalogue Yvert et Tellier ? Tout simplement aux techniques différentes employées pour imprimer et denteler le timbre. Ainsi, de 1929 à 1930, a lieu un premier tirage (ou type I), à plat sur presse à bras et par feuilles de 50 exemplaires : c'est à celui-ci que correspond le numéro 262A (la numérotation ne suivant malheureusement pas l'ordre chronologique). A partir de 1931, a lieu un deuxième tirage (ou type II), cette fois-ci par rotative et par feuille de 25 exemplaires. A celui-ci est attribué le numéro 262. Par ailleurs, en 1930 (c'est-à-dire lors du premier tirage), se produit une erreur de manipulation des rames de papier, qui rend nécessaire le recours à une machine spécifique pour les perforer. Les timbres concernés, dont la dentelure est de taille II, c'est-à-dire très large, et avec des inégalités dans les angles de chaque timbre, portent le numéro 262B du catalogue.

Concrètement, les timbres du premier tirage (262A et 262B) et du deuxième tirage (262) présentent, hormis les questions de dentelures, des spécificités permettant de les distinguer facilement. Ainsi, les n°262A et 262B sont imprimés sur du papier opaque et avec, au verso, une gomme blanche et épaisse, alors que les n°262 le sont sur du papier transparent et avec une gomme fine et incolore. Et surtout, le poinçon utilisé par Cheffer n'ayant pas été le même lors du premier et du second tirage,



A gauche : n°262A (timbre issu du 1^{er} tirage, dentelure ordinaire).
A droite : n°262B (timbre issu du 1^{er} tirage, dentelé 11).



A gauche : n°262A (premier tirage, lignes se perdant dans le vide).
A droite n°262 (deuxième tirage, lignes interrompues par des traits obliques).

Timbres se tenant :
en haut, le n°292c
(2^e tirage sans la
cassure, dit aussi
type IIA) ; en bas,
le n°292 (2^e tirage
avec la cassure, dit
aussi type IIB).

des différences de dessin existent. Ainsi, dans le premier cas (n°262A et 262B), l'ombre sous la seconde arcade gauche moyenne du pont est terminée par des lignes horizontales qui se « perdent dans le vide ». Dans le deuxième cas (n°262), en revanche, ces lignes horizontales sont interrompues à leurs extrémités droites par des traits obliques. Dernière subtilité : lors du deuxième tirage, un nouveau problème s'est produit (décidément, l'émission du Pont du Gard n'a pas été avare en la matière). Au cours de l'impression, une cassure involontaire, due à l'usure, est apparue sur certains timbres, dans le filet intérieur droit du cadre entourant le pont du Gard. Cette variété s'est vue attribuer un numéro au catalogue Yvert et Teller. Jusque-là, rien d'anormal sauf que, pour des raisons difficilement explicables, c'est d'un numéro entier dont elle a hérité : le n°292. Le timbre « normal » a, en revanche, été relégué de manière tout à fait contre-intuitive dans les bas-fonds de la classification, sous le n°292c. Venons-en maintenant aux timbres truqués. Les dentelés II (ou n°262B) issus du premier tirage étant de loin les « Pont du Gard » les plus recherchés, il est très tentant pour un faussaire de redenteler des timbres de valeur inférieure (les 262 et 262A) et d'empocher à la revente une jolie plus-value. Comment repérer ce type de faux ? Rien de plus facile lorsque notre escroc, comptant sur le manque de vigilance des acheteurs, s'est servi d'un timbre issu du deuxième tirage : dans ce cas, les incohérences sautent aux yeux. Il en va ainsi du timbre qui fait l'objet de cet article. Regardez les lignes sous l'arcade du pont : elles sont interrompues par des traits obliques au lieu de se perdre dans le vide. De même, observez le filet du cadre inférieur : on y trouve une cassure qui n'a rien à y faire. Aucun doute possible : ce timbre



au lieu de



au lieu de



est en réalité non pas un n°262B, mais un n°262 (type IIB) truqué. Mais comment faire, vous demandez-vous peut-être, lorsque le faussaire s'est montré (un peu) plus malin et s'est servi d'un n°262A, c'est-à-dire un timbre issu du même tirage que le n°262B (à savoir le premier) ? Dans ce cas, le dessin ne peut vous être d'aucune utilité. Le plus sûr est de vous fier à la taille du timbre : le faussaire ayant dû « rogner » sur celle-ci pour créer la nouvelle dentelure, il est toujours anormalement petit (pour vous en assurer, positionnez-le pour le comparer à côté d'un n°262B authentique). Par ailleurs, il est très rare que le faussaire ait réussi à imiter de manière convaincante la dentelure linéaire très spécifique des n°262B. Dans le cas présent, par exemple, la plupart des dents sont beaucoup trop fines et pointues, là où elles devraient être larges et aplaties au sommet. Enfin, intéressez-vous à la couleur : les n°262B ne sont jamais de teinte chaudron ou chaudron foncé, mais toujours chaudron clair.



En haut : notre timbre truqué (de couleur chaudron). En bas : un timbre authentique (de couleur chaudron clair). Constatez les différences de dimensions et de dentelure !

Christian Calves, Alain Jacquart et
Vincent Beghin
(www.timbres-experts.com)